

## Les pêcheurs donneront le coup d'envoi de la fête annuelle



**SAMEDI, UN GRAND CONCOURS** ■ Une première cette année, à l'occasion de la grande fête de La Croisille-sur-Briance, la mairie et l'Aappma de Saint-Germain-les-Belles organisent pour démarrer un concours de pêche le samedi 8 août au plan d'eau communal de Nouailhas.

Le déroulement de la journée sera le suivant : inscriptions sur place de 8 heures à 8 h 30 : adultes 10 €, enfants 5 €. Tirage au sort des places. Horaires concours : adultes et enfants de 9 heures à 11 heures. Buvette et sandwiches sur place

À l'occasion de ce concours, la mairie de La Croisille procédera au lâcher de 50 kg de truites, dont deux grosses truites si la température de l'eau le permet. Le concours est réservé aux pêcheurs munis de la carte de pêche, en fonction des diverses

catégories : adultes, femmes, enfants. Les meilleurs pêcheurs seront récompensés par de nombreux lots. Pour rappel, du fait de ce concours, la pêche est interdite sur le plan d'eau de Nouailhas le vendredi 7 août par arrêté municipal. Les organisateurs remercient les généreux donateurs pour les lots offerts. Règlement du concours : une ligne par pêcheur et tout poisson de taille non-réglementaire ne compte pas et doit être remis à l'eau ; 1 point par gramme et 5 points par prise ; amorçage autorisé.

Jean-Marie Poumelle, le président de l'Aappma, et Jean-Gérard Didierre, maire, et les élu(e)s de La Croisille vous remercient par avance de votre participation.



**ATTENTIFS.** Les chasses

lieu l'assemblée générale moral et financier ont procédé à l'élection pour trois ans par liste de neuf membres. La démission, huit membres nouveaux (Dimitri De Les nouveaux statuts de chasse ont été votés dans toutes les catégories.

**Prochains rendez-vous** 9 août et 6 septembre salle du foot ; réunion vendredi 11 septembre

**SAINT-SYLVESTRE.** Conseil municipal aura lieu polyvalente. Le port du m

**AUGNE. Mairie.** Le sec lundi 10 août et du 17 août